

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'Électeur

POLITIQUE, CARICATURE ET CRITIQUE.

Première année.—No. 23.

A. GUERARD & CIE.

Quebec, 18 Octobre 1866.

ABONNEMENT :

Ville, trois mois..... 45 sous.
Campagne..... 30 sous.
Chaque numéro..... 2 sous.

L'ÉLECTEUR.

Paraît le Samedi de chaque semaine.
Toute correspondance concernant la rédaction
doit être adressée FRANCO à

A. GUERARD et Cie., PROPRIÉTAIRES
Rue St. Marguerite, No. 47.

L'ÉLECTEUR.

Se vend chez M. E. Balzaretto, No. 39, Rue
du Pont, St. Roch ; M. G. A. Delille, Manufacturier
de tabac, Fatbourg St. Jean ; M. Hardy,
libraire, Basse-Ville ; M. Bellerive et Laforce,
Maison des Bains, Haute-ville ; M. Bastien, bar-
bier, rue St. Joseph ; M. Marier, barbier, rue St.
Joseph ; M. C. Mazure, libraire, J. Williams,
Barbier, côté du Palais ; M. Wm. Dalton, coin
des rues Craig et St. Laurent, Montréal.

Les personnes à qui nous adressons
L'ÉLECTEUR sont priées de le renvoyer
si elles ne s'abonnent pas.

POESIE.

VOUS AIMER.

Vous aimer comme je vous aime
C'est le seul bonheur ici bas,
Dans vos yeux c'est lire un poème
Que d'autres ne comprennent pas ;
Vous aimer, c'est voir une étoile
Un secret qui conduit mon sort ;
C'est mettre à ma barque une voile
Qui la ramène vers le port.

Vous aimer, c'est pleurer, sourire
Et chanter tout à la fois ;
C'est devenir comme une lyre
Qui ne vibre qu'à votre voix.
Vous aimer, c'est sentir son âme
S'épanouir comme une fleur,
Et c'est allumer une flamme
Qui toujours brûle au fond du cœur.

Vous aimer, c'est dans sa pensée
Cacher un parfum précieux.
C'est dans l'oreille caressée
Garder un son mélodieux.
C'est donner un but à sa vie,
Dans ses yeux c'est mettre un rayon,
C'est n'avoir plus aucune envie,
Ni de plus haute ambition.

FEUILLETON DE L'ÉLECTEUR.

LE 18 OCTOBRE.

LES REPUTATIONS DE CINQ MINUTES.

I

Il a écrit, le matin, un article dans le
petit journal en vogue. Il traverse le bou-
levard, le front radieux, et jette sur les
passants un regard qui semble dire : " *Ils
l'ont lu ?* " A la hauteur du passage *Mûès*
(des Princes ?), un individu se précipite
à sa rencontre et lui serre les bras : " Mon-
sieur, recevez mon compliment, c'est fait
de main de maître ! " Devant la rue de
Richelieu, un autre : " Il n'y a que vous
pour tourner les choses de la sorte ! Vous
avez de l'esprit comme un ange. " Il pour-
suit sa marche triomphale, en distribuant
des sourires qui font tout ce qu'ils peuvent
pour d'ignorer indolents.

Vainement essaie-t-il de s'arrêter en
face de l'affiche du théâtre des Variétés,
un de ses camarades s'approche, et lui dit
avec un air moqueur : " Sais-tu que ton
article fait un tapage du diable ? Seule-
ment, tu devrais bien recommander à l'im-
primeur de ménager les fantes de français.
Quatre en deux colonnes ! tu veux donc
qu'il n'en reste plus pour tes confrères ? " .
Rien ne manque — pas même l'envie, —
à cette réputation de cinq minutes.

II

Il passe dans une allée du bois de Bou-
logne, emporté par une voiture aussi frêle
qu'un ressort de montre. A ses côtés est
une jeune femme, renversée dans une mer-
de dentelles que paillent çà et là des
pointes de diamants, pareils à ceux que le
soleil allume sur la crête des vagues. Il
conduit lui-même. Sur son chemin, le
long du lac, sur les gazons, dans tous les
camps, ce n'est qu'un cri d'étonnement :
" Félicien avec la Maëstricht ! — Cela
n'est pas possible ! — En êtes-vous cer-
tain ? — Comment se fait-il ? — Depuis
quand ? " Et vous apercevez d'ici le scin-
tillement de tous les lorgnons, de tous les
pince-nez, de tous les binocles.

Félicien n'est ni jeune ni vieux, ni beau
ni laid, il n'a jamais fait parler de lui ni
en bien ni en mal. De toutes les fleurs
des pois des clubs parisiens, c'est assu-
rément la plus incolore et la plus insigni-
fiante. Pourtant le nom de Félicien est
dans toutes les bouches.

Sa réputation durera cinq minutes.

III

Il fait sa partie de bezigue dans un es-
taminet, abject, attendant au théâtre. C'est

un acteur de troisième ordre. Tout à coup
il interroge la pendule et se lève : " Le
deuxième acte va finir " dit-il. Puis il
ajoute, en appelant le garçon : " La con-
somption est pour moi " et il prend son
chapeau grasseyé ; il monte quatre à
quatre jusqu'à sa loge où un coiffeur l'at-
tend ; il se peint de rose et de blanc, il
entre dans un maillot de satin, il se coiffe
d'une perruque à boucles. Il était vilain
comme tout, il est presque superbe. Dans
le drame nouveau, il s'appelle le marquis
de Monsolet ; une très belle scène est
celle où il arrache une jeune fille à un
piège infâme ; il y a un geste, un mouve-
ment, — involontaires peut-être. — N'impor-
te ; on lui fait une ovation ; il n'est ques-
tion que de lui pendant l'entr'acte.

Déshabillé, et revêtu au café pour ache-
ver sa partie de bezigue :

— Il paraît que cela a bien marché, lui
dit un des joueurs.

— Oui, j'ai eu un succès *bauf*, répond-
il avec modestie.

Cinq minutes ! cinq minutes !

VI

Elle a levé la jambe plus haut que tou-
tes les autres. Rassemblant ses jupons
et faisant claquer sa langue avec impa-
tience, l'œil tourné vers l'orchestre pour
attendre le signal, la hanche balancée,
elle est partie au premier coup d'archet,
tournoyant comme un derviche ; et lors-
qu'elle s'est trouvée face à face avec son
cavalier, elle lui a enlevé son chapeau
d'un coup de pied, dont la promptitude
ferait comparer l'éclair à un lambin.

Autour d'elle tout le monde a battu
des mains ; on s'est étonné pour la voir,
on est monté sur les banquettes. Et Henri
Delaage, qui passait par là, a inscrit son
nom sur ses tablettes (il est le seul qui ait
encore des tablettes !) et il l'a envoyé im-
médiatement aux journaux belges.

C'est fait ; voilà Truffette la Limou-
sine célèbre..... pendant cinq minutes !

V

Il a tué père et mère ; il s'est servi
pour cela d'une petite hache fort commode,
qu'on l'avait vu aiguïser la veille sur les
bords de la rivière de la Bièvre. La nuit
venue, il s'est introduit dans la maison.
Avec la hachette, il a fait trois entailles
dans la tête du vieillard et quinze dans
celle de la pauvre femme. On l'a arrêté à
deux lieues de là. Il avait encore sous
ses sabots des cheveux de ses victimes.

On a instruit son procès et il a paru au-
jourd'hui devant la Cour d'assises. Dès
le matin, les abords du Palais de Justice
étaient littéralement obstrués ; dans la
salle, la foule était compacte, et l'on re-

marquait aux places réservées un assez grand nombre de dames en élégante toilette: L'assassin n'a pas semblé intimidé par cet appareil imposant. L'auditoire a frémi devant l'impassibilité de son attitude et l'expression farouche et basse de sa physionomie. Quelques-unes de ses réponses ont excité une sensation profonde.

Ce soir, les journaux doubleront leur tirage, et tous les lecteurs se jeteront avec avidité sur ces horribles détails.

Lui aussi est une réputation de cinq minutes!

CHARLES MONSELET.

QUEBEC:

SAMEDI, 02 OCTOBRE 1866.

L'événement du jour:

La question qui prime toutes les autres; c'est celle de l'épouvantable désastre de dimanche; celle qui retentit dans tous les cœurs dévoués!

La parole est donc, dans ce vieux Québec, si cruellement éprouvé, à l'événement du jour et à toutes ses poignantes réalités. Nous le laisserons parler.

Les incendiés de St. Roch et St. Sauveur ne pouvaient rester seuls en face de la terrible calamité qui vient de foudroyer eux: quelques citoyens, dès dimanche, s'organisaient en comité de secours et apportaient de quoi soulager les plus nécessiteux.

Lundi, à l'Hotel-de-Ville, a eu lieu une grande assemblée à laquelle ont pris part les citoyens les plus marquants de Québec. Un comité, composé de personnes résidant dans les différents quartiers de la ville, a été formé pour organiser des sous-comités qui devront s'occuper immédiatement de la collecte des souscriptions à faire dans la ville, lesquelles ne manqueront pas d'atteindre à un chiffre considérable. La somme de seize mille piastres fut souscrite à cette assemblée.

Le comité général se réunissait le lendemain soir et s'occupait du prélèvement des souscriptions dans la ville d'abord, ensuite dans les autres parties de la Province et chez l'Étranger. C'est à M. J. G. Ross que revient l'idée de former un comité exécutif destiné à agir concurremment avec le Maire et le comité de distribution. On voit de suite toutes les garanties d'équité qu'offre une pareille organisation.

Les personnes qui composent le comité exécutif sont: Le maire, le secrétaire et les trésoriers, les présidents des différents comités, Mgr l'Evêque de Tloa, l'Evêque Anglican, le curé de St. Roch, le curé de Québec, le curé de St. Jean, le curé de St. Patrick, Révd. Dr. Cook, Révd. MM. Clark et Davis, MM. John Sharples, John Gilmour, T. B. Ckelt, Hon. L. Thibaudeau, E. Burstall, P. Gauvreau, T. McGreevy, Dr. Sewell, Dr. F. Roy, J. G. Ross et H. S. Scott.

Les abords du théâtre de l'incendie, du côté de la rivière St. Charles, présentaient, la nuit, un désolant spectacle. Des familles entières groupées autour de leurs meubles étaient là, exposées à un froid très vif; quelques un dormaient sur des paillasses, à la belle étoile; des enfants reposaient dans des voitures et jusque dans des barils pleins de paille! Nous en avons vus trois ainsi encaqués; ils faisaient songer à la belle légende de St. Nicolas.

C'est là que M. le curé Charest, l'homme aux inépuisables charités, arrivait le lendemain; de bonne heure et distribuait tout le pain qu'il fut possible de se procurer.

Il a exposé devant l'assemblée de lundi l'état de détresse dans lequel se trouvaient des centaines de personnes et sa parole émue y a causé une profonde sensation.

Ceux qui se sont trouvés sans abri ou sous des tentes ont pu trouver des asiles dans la Salle Jacques-Cartier et les Sheds en arrière de l'Hopital de la Marine. L'une des ailes de cet édifice a été mise à la disposition des incendiés réfugiés dans la Salle Jacques-Cartier; l'encombrement de tant de personnes était devenu intolérable. Nous devons ajouter qu'on avait signalé à l'attention du comité général tous les dangers qu'il y avait là pour la santé publique et celle de ces pauvres gens.

Le terrain dévasté par le feu vient d'être photographié: c'est l'aspect d'un immense cimetière, avec des cheminées pour tombes, et presque au milieu l'église de la Congrégation, restée intacte après avoir été entourée de vagues de flammes!

Les incendiés qui sont en état de reconstruire leurs maisons immédiatement ne doivent pas se laisser intimider par les lois municipales qui défendent les constructions en bois. En d'aussi graves circonstances, des pareilles lois ne peuvent intervenir, et d'ailleurs des bâtisses ne seront érigées que d'une manière temporaire. Il y a chez l'ouvrier le sentiment très profond du *chez-soi* et nous croyons qu'il serait à propos, pour le moment, de lui laisser improviser sa résidence de la façon qu'il le jugera convenable.

Lord Monck a souscrit deux cents piastres pour les incendiés, et c'est avec cette somme qu'il conduit la liste que publie nos grands journaux. Sa position l'obligeait pourtant à donner le branle à la générosité des citoyens. Est-ce assez mesquin, de la part d'un homme qui reçoit trente deux mille piastres de salaire et qui est logé et promené d'un bout à l'autre de la Province pour rien? Les plupart des gouverneurs que l'Angleterre envoie au Canada y figurent comme de véritables croquants.

Maintenant que la Salle Jacques-Cartier est vide des pauvres victimes qui l'encombraient, nous croyons qu'on devrait en dis-

poser pour remplacer provisoirement l'une des écoles de St. Sauveur qui ont été si prématurément fermées.

Le *Mercurij* nous apprend qu'en conséquence des rumeurs de tentatives d'incendies dans la Haute-Ville, les citoyens de cette localité doivent s'organiser en patrouille et que leur exemple ne tardera pas à être suivi dans les autres parties de la ville.

Nous ne savons pas si ces rumeurs sont fondées, mais nous avons entendu prédire que ce qui resté de St. Roch et le faubourg St. Jean vont bientôt devenir la proie des flammes. Ces prédictions ne se réaliseront pas sans doute; mais il est possible qu'il y ait un grand nombre de personnes très disposées à y croire, surtout celles qui invoquent les deux conflagrations de 1845, survenues à des époques si rapprochées et dont les dates coïncidaient d'une manière si étrange. La dernière dit-on avait été prédite.

Les grands crimes, on l'a vu, sont contagieux; il y a eu de certaines époques fécondes en suicides; et l'exemple de monstrueux assassinats a entraîné vertigineusement plus d'une personne à en commettre dans les mêmes circonstances. On n'a pas oublié les meurtres des sergents de l'artillerie et les tentatives de meurtre sur des personnes du même grade dans les régiments anglais cantonnés dans quelques villes du Canada. Nous croyons fermement que des désastres comme ceux que nous venons d'éprouver, peuvent, comme l'abîme, attirer de certaines organisations et les faire tomber dans le crime, en dépit d'elles-mêmes. Et puis la perversité humaine est insondable: ceux qui ont coupé les conduits de cuif dimanche dernier, n'étaient-ils pas dominés par une pensée infernale?

L'idée d'organiser des patrouilles sur les divers points de la ville est excellente et nous formons des vœux pour qu'elle soit adoptée sans retard.

Physionomie de quelques journaux de Québec après l'incendie.

Le *Daily News* est resté irlandais. Il n'a trouvé place que pour raconter les hauts faits les prouesses et les générosités de ses compatriotes: les incendiés, les assurés, sont irlandais dans un quartier essentiellement canadien-français. Son compte-rendu aura un grand retentissement dans Tipperary!

Le *Morning Chronicle*, lui, est équitable envers tous.

Le *Courrier du Canada* a dans la colonne consacrée aux injures qu'il adresse aux démocrates, des ineffabilités à faire sourire un bedeau de pitié.

Le *Journal de Québec* est rempli de la ridicule personnalité de son rédacteur. Ceux qui y sont nommés, à propos de l'incendie, doivent être énormément gênés... par le Maire de ville.

Nous avouons ne pas savoir ce que dit la *Québec Gazette*, cette vieille prude de cent ans passés.

Les comptes-rendus du *Canadien* sentent la traduction de sept. lienes à la ronde, il est vrai, mais cela ne les empêche pas d'être très intéressants.

Et *L'Electeur*? Il a fait sa petite part. Le lendemain matin, de bonne heure, il a fait distribuer gratuitement partout dans la ville des circulaires dans lesquelles il annonçait aux pauvres victimes, restées sans pain et sans abri, le bienfaisant concours que les citoyens allaient sans retard apporter au soulagement de leurs misères.

Souscriptions en faveur des incendies de Saint-Roch et de St. Sauveur.

Son Excel. le Gouverneur Général.	\$ 200
Son Honneur le Maire....	200
L'Archevêque de Québec....	1,000
Le Séminaire de Québec....	2,000
Les Ursulines de Québec....	2,000
Le Curé de Québec....	100
Le Curé de Saint-Roch....	100
Ross et Cie....	1,000
Thomson et Cie....	500
J. Thomson....	250
Thos. McGreevy....	500
Têtu et Garneau....	1,000
Ab. Hamel et Frères....	400
Glover et Fry....	100
John Lemesurier....	100
Son Honneur le Recorder....	40
J. W. Henry....	200
Rév. A. Racine....	40
C. Delagrave....	40
Rév. W. Casgrain....	4
Prudent Vallée....	200
Daniel Carey....	20
R. R. Dobell et Cie....	500
B. Bennett....	500
James Gibb.....	400
Behan Frères.....	50
Dr. Robitaille.....	50
W. D. Campbell.....	50
J. A. Shaw.....	100
L. I. C. Fiset.....	100
L'hon. I. Thibaudeau.....	600
L. Têtu.....	100
L'hon. U. J. Tessier.....	200
L. Fiset, Sr.....	100
M. W. Baby.....	200
J. R. Renaud.....	100
Lord Alexander Russell et les officiers de la Brigade des carabiniers royaux.	435
Montant.....	\$ 13,615

Souscriptions de Jeudi 18 Octobre.

Suite:

Henry Fry....	200
William Rae....	200
C. et J. Sharples et Cie....	500
Lane, Gibb et Cie....	400
D. D. Young et Cie....	600
Benson et Cie....	500
Hamilton Bros....	500
O. E. Levey et Cie....	400
John Gilmour....	200
A. Joseph....	100
J. Bell Forsyth....	100
John Burstall et Cie....	400

Chinic et Beaudet....	400
McCall, Shehyn et Cie....	400
Babineau et Gaudry....	60
W. Price et Fils....	200
Dunn et Home....	300
E. W. Méthot (moulin Méthot....)	10
O. L. Richardson et Fils....	50
Joseph White....	30
Joseph Louis....	50
R. Loomas....	30
E. J. Price....	20
Donald McLeod....	26
C. Hinde....	20
G. W. Wilson....	30
J. P. Bickell....	20
M. G. Mountain....	100
J. P. Garneau....	10
Les Dames de l'Hôtel-Dieu....	1,200
Son Honneur le juge Caron....	200
Son Honneur le juge Taschereau....	200
M. Walter (du Times de Londres)..	48
John Burroughs....	50
Edward Burroughs....	25
Elzéar Fiset.....	10
Casault, Langlois, Angers et Golston	200
Henderson Renfrew et Cie.....	50
W. Hossack.....	40
Rév. M. Langevin.....	25
P. Henchey....	10
Rév. G. V. Hensemman....	10
Rév. M. Lemoine....	20
J. Richard..	10
E. G. Cannon..	10
A. Plamondon..	5
J. Dunbar..	5
T. Poston....	10
W. B. Valteau..	30
John Darlington..	10
James Byrne..	5
F. Langevin..	5
Gauthier et Roy..	5
M. Brown..	2
B. McGlory..	1
Hôpital Général..	800
L. G. Baillargé..	100
	\$22,367

Nombre de maisons brûlées dans Saint-Sauveur seulement, depuis la rue Saint-Ours à la rue Saint-Luc, d'après les livres de perceptions de la municipalité de la paroisse de Saint-Roch de Québec-Sud (Saint-Sauveur),

Rues.	Maisons.
Saint Ours (côté-ouest).....	16
Signay.....	37
Félix.....	18
Demers.....	21
Saint Valier.....	94
Parent.....	50
Saint-Joseph.....	9
Bédard.....	44
Chenest.....	10
Saint-Pierre.....	9
Louis.....	20
Massue.....	30
Boisseau.....	25
Napoléon.....	42
Bagot.....	52
Metcalf.....	52
Hermine.....	49
Jacques-Cartier....	52
Colomb.....	54
Hamel.....	53
Franklin.....	40
Arago.....	30
Sauvageau.....	49
Ovide.....	11
Théophile.....	11

Sainte-Marie.....	10
Sainte-Ambroise..	5
Albet.....	3
Bayard.....	32
Saint-Germain.....	52
Saint-Luc.....	38
Saint-Ignace.....	6
Sainte-Anne.....	14
Sainte-Thérèse....	9
Sainte-Monique....	12
Sainte-Gertrude....	10
Sainte-Elizabeth....	7
Sainte-Ursule.....	10
Saint-Henri.....	10
Saint-Jérôme.....	6
Saint-André.....	3
Saint-Flavien.....	4
L'Eglise, le Presbytère, le Couvent des Sœurs et l'Ecole des Frères de la Doctrine Chrétienne.....	4
La bâtisse du Conseil Municipal.....	1
Total.....	1114

Et environ 50 autres maisons bâties depuis le printemps et non entrées encore dans les livres.

J. B. HAMEL, Notaire, Secrétaire-trésorier.

La souscription pour venir en aide aux incendiés s'élève hier à \$26,653.

Parmi les noms inscrits dans la liste de souscription se voit celui de M. Skinner, un américain, de passage à Québec pour une excursion de pêche. Il a donné \$500 M. Hall, du Saut Montmorenci, a donné 2000 planches pour l'érection des bâtisses temporaires.

La correspondance signée *Montmorency* n'exprime en aucune manière l'opinion des écrivains de ce journal sur l'étude de la langue anglaise dans nos collèges, devenue dans ce pays une impérieuse nécessité. Nous faisons cette déclaration, parce que plusieurs personnes, très disposées à notre égard, nous ont demandé jusqu'à quel point nous prenions la responsabilité de l'écrit en question. Nous n'en prenons aucune, attendu que l'auteur a fait de cet écrit un sophisme.

Nous concevons, qu'en présence de l'altération que subit la langue française dans le Bas-Canada, des esprits chagrins mais convaincus, comme notre correspondant, poussent leur thèse sur une semblable question jusqu'au paradoxe; mais ils, peuvent en prendre leur parti; ils ne réussiront pas à convaincre la majorité de nos compatriotes que la langue anglaise n'est pas pour eux un besoin puissant auquel ils est impossible de se soustraire.

Ce qui caractérise notre époque éminemment sympathique envers toutes les races, c'est la place qu'on y a faite dans tous les pays civilisés à l'étude des langues vivantes. En France grâce à l'initiative de M. Duruy le ministre de l'instruction publique, le système d'enseignement subit, quant à cette étude de profondes modifications.

Nous aurons occasion de revenir sur cette correspondance; mais en attendant nous nous empressons de désavouer tous les sentiments qu'elle contient.

Ce n'est pas en vain qu'on se reporte vers l'incendie de 1845, quand il s'agit de l'organisation d'un comité de secours. A cette époque il y eut, de la part de ceux qui étaient chargés de la distribution des dons, qui nous venaient de toutes parts, les plus odieux passe-droits : à ceux qui étaient en position, de se faire connaître et d'être écoutés, les meilleurs vêtements et le meilleur linge, aux autres les restes et les rebuts de toute sorte. Nous avons vu, nous même, des souliers qui ressemblaient énormément à ceux qui avaient été expédiés d'Angleterre pour les victimes de cet incendie, vendus sur nos marchés. Y eut-il accaparement ? C'est ce que nous ignorons ; mais, en tout cas, on proteste encore contre le favoritisme du comité de secours d'alors.

Espérons que celui qui est formé dans les circonstances pénibles où se trouvent tant de malheureux à l'heure qu'il est, fera son devoir et repartira le plus équitablement possible tous les secours qui lui seront confiés.

LES CARTES

Pendant le service divin, dans l'église de Glasgow, Richard Middleton, simple soldat, au lieu de tirer de sa poche une Bible pour y chercher, comme ses camarades, l'Évangile du jour, étala devant lui un jeu de cartes.

Cette étrange conduite fut bientôt remarquée par le ministre et par le sergent de sa compagnie.

Ce dernier lui ordonna de serrer ses cartes, et, sur son refus, le conduisit, après l'office, devant le principal magistrat de la ville, à qui il porta plainte de la conduite indécente de Richard.

—Quelle excuse, lui dit le juge, pouvez-vous donner à une conduite si bizarre et si scandaleuse ? Si vous avez des raisons légitimes à faire valoir, je vous écoute ; mais dans le cas contraire, soyez sûre que vous serez sévèrement puni.

—Puisque votre bonté, répliqua Richard, me permet de plaider ma cause, je vous supplie de m'entendre. J'ai fait une marche de huit jours avec une solde de six pence, ce qui suffit à peine, vous en conviendrez, pour fournir à un homme sa nourriture et les premières nécessités de la vie ; il peut donc manquer de Bible, de livre de prières et de tout autre. Or, voici comment je m'en passe.

Alors Richard tira ses cartes, présenta un as au magistrat et continua en ces termes :

—Quand je vois un as, permettez-moi de le dire, je me souviens qu'il est un seul Dieu.

Quand je regarde un deux ou un trois, je me rappelle le Père et le Fils, ou le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; le quatre me fait songer aux évangélistes Marc, Luc, Matthieu et Jean ; le cinq aux cinq vierges sages qui devaient mettre de l'huile dans leur lampe : dix en avaient reçu l'ordre, mais Votre Grâce se souvient qu'il y avait cinq vierges sages et cinq folles.

—Continuez, dit le magistrat.

—Le six me dit qu'en six jours Dieu créa la terre ; le sept, qu'il se reposa le septième ; le huit me rappelle qu'il y eut huit personnes vertueuses sauvées du déluge, savoir : Noé et sa femme, ses trois fils et leurs épouses ; le neuf, les neuf époux purifiés par notre Sauveur : ils étaient dix, mais un seul l'en remercia ; le dix, les dix commandements de Dieu.

Richard prit ensuite le valet (knave) et le mit de côté ; passant alors à la reine, il observa ce qui suit :

—Cette reine me fait souvenir de la reine de Saba, qui vint des extrémités de la terre pour admirer la sagesse du roi Salomon ; et le roi, son compagnon, me rappelle le roi du ciel et notre monarque George III.

—Fort bien, dit le magistrat ; vous m'avez donné une explication satisfaisante sur toutes les cartes, sauf le valet.

—Si Votre Grâce, répondit Richard, veut bien ne se pas fâcher contre moi, je vous donnerai sur celle-ci une explication aussi juste que sur toutes les autres.

—Non, certes, je ne me fâcherai point, dit le juge.

—Eh bien, donc ! les valets sont des coquins, et le plus grand de tout est le sergent qui m'a conduit devant vous.

—Je ne sais point, dit le magistrat, si c'est le plus grand coquin ; mais, à coup sûr, c'est le plus fou des deux.

Le soldat poursuivit :

—Quand je compte le nombre des points qui sont dans mes cartes, j'en trouve trois cent soixante-cinq, autant de jours dans l'année ; quand je compte le nombre des cartes, j'en trouve cinquante-deux, autant de semaines ; quand je compte le nombre des levées, j'en trouve douze, autant de mois. Ainsi, ce jeu de cartes est en même temps pour moi une Bible, un almanach et un livre de prières.

Le magistrat appela ses domestiques, leur ordonna de bien traiter ce jeune homme et de lui donner quelque argent, et convint que c'était le drôle le plus spirituel et le plus facétieux de tout le régiment.

F. COBERTT.

Variétés.

Un jour, Madame de Staël se promenait sur les quais le long d'une rivière, accompagnée d'une demoiselle et d'un officier. Voulant éprouver l'esprit du gentilhomme, elle lui fit cette question :

—Monsieur, si nous tombions à l'eau, toutes les deux, laquelle de nous sauveriez-vous ?

—La question est délicate, mais vous concevez bien, madame, que je ferai mon possible pour vous sauver toutes les deux.

Elle insista encore.

—Mais s'il était impossible de nous sauver toutes les deux, laquelle sauveriez-vous ?

—Ah ! madame, vous connaissez tant de choses,..... vous que nécessairement.... que nécessairement vous savez nager.

— Nous trouvons, dans nos journaux d'Europe — le jeu d'esprit suivant, à propos de la situation actuelle, par suite de la dernière guerre :

—L'Italie est faite, et Rome contre-faite ; l'Autriche est défaite, et l'Allemagne refaite ; la Prusse est surfaite, la France parfaite, et l'Angleterre satisfaite.

L'almanach des amours ou l'almanach de la cluserie des lilas, ces vade-mecum des grisettes, contiennent presque toujours des fragments poétiques de Privat, tel que

l'hymne célèbre où se rencontre ces deux vers rimés avec une rare fierté :

Le boulevard où l'on coudoie
La jeune fille au long cou d'oie ;

Jadis on a vu des rois épousseter des bergères, à ce que prétend un proverbe inventé sans doute par des fabricants de fauteuils. Aujourd'hui, on voit des majors autrichiens conduire des danseuses à l'autel.

A propos du mariage du prince Windischgrätz, major de hussards, avec mademoiselle Marie Taglioni, premier sujet du corps de ballet à l'Opéra de Berlin, on disait dernièrement, dans un certain cercle : Voilà un homme qui traite les préjugés par dessous la jambe.

— Pourquoi non ?... » répondit la spirituelle princesse de M... — l'amour n'est-il pas une raison major ?

L'International rend compte d'un incident qui vient de se passer à bord d'un vaisseau anglais :

—Le capitaine, usant de son droit, condamne un déserteur à recevoir sur le pont quarante-huit coups de garçette. C'était les deux seconds du contre-maître qui se trouvaient, chargés d'administrer cette terrible punition.

— Tout va bien au commencement. Le matelot reçoit sans crier les vingt-quatre premiers coups. Cependant, la vue du sang et l'aspect affreux qui présentait le dos de l'infortuné faisaient trembler le fouet dans la main de l'autre second. Lorsque son tour arrive, il s'approche, soulève l'instrument de torture avec hésitation, puis au moment de frapper le premier coup, ses doigts se dessèchent et laissent échapper le fouet. Il est d'une pâleur livide et semble sur le point de se trouver mal.

— Cette scène barbare se passait en présence de l'équipage et des passagers. Le capitaine s'avance avec colère, en criant brutalement :

— Rains-ez votre fouet et faites votre devoir, ou sinon je vous fait fouetter.

— Le pauvre diable essaye de reprendre son arme, mais tous ses efforts sont inutiles.

— Qu'on emmène cet homme ! s'écrie le capitaine avec mépris. Qu'il attende dans la cale le moment où la cour martiale le fera comparaître devant elle !

— Il fait un signe : le second est entraîné et un autre homme prend sa place.

— Au quarante-huitième coup de la dernière, le déserteur était à moitié mort.

LE GLANEUR.

CALCUL.

Une grenouille est au fond d'un puit de 15 pieds de profondeur.

— Elle monte 3 pieds la nuit, et en descend deux le jour.

— Combien mettra-t-elle de jours à monter ?

La réponse au prochain numéro.

ENIGME.

Qui me nomme me rompt.

Le mot de la dernière énigme est "Président".